



Difficultés d'approvisionnement en vaccins

Indisponibilité temporaire du vaccin FSME-Immun[®] CC Recommandations transitoires pour la vaccination des adultes contre la méningo-encéphalite à tique (FSME)

État : 28.06.2024

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a récemment informé que le vaccin **FSME-Immun[®]CC** de Pfizer AG ne serait pas disponible du **21.06.2024 au 31.07.2024**.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) recommandent habituellement d'utiliser le même produit pour la primo-vaccination contre la FSME (c'est-à-dire 3 doses avec soit FSME-Immun[®]CC, soit Encepur N[®]). Dans des situations particulières, les produits peuvent être considérés comme interchangeables.

Compte tenu de l'indisponibilité de courte durée du vaccin FSME-Immun[®]CC, l'OFSP et la CFV ont émis les recommandations transitoires suivantes pour la vaccination des **adultes** contre la FSME :

1. Pour les personnes qui ont reçu une vaccination partielle (2 doses) ou une primovaccination complète (3 doses) avec FSME-Immun[®] CC, **retarder de quelques semaines**
 - la 3^e dose (recommandée 5-12 mois après la 1^{re}), respectivement
 - la dose de rappel (recommandée à 10 ans).
2. Pour les personnes qui auraient besoin d'une 2^e dose de vaccin FSME-Immun[®] CC (1-3 mois ou ≥ 14 jours (schéma rapide) après la 1^{re} dose), l'autre vaccin – Encepur N[®] – peut être utilisé.
Terminer ensuite la primo-vaccination avec l'un des deux vaccins.

N. B. Les formulations pédiatriques (**Encepur N[®] Enfants** (jusqu'à l'âge de 12 ans) et **FSME-Immun[®] 0.25 ml Junior** (jusqu'à 16 ans)) sont actuellement disponibles en quantité suffisante.

Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Commission fédérale pour les vaccinations (CFV)